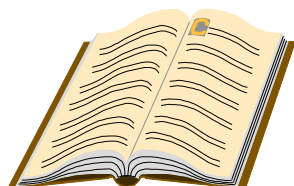


# MEMENTO PRATIQUE

☎	Gendarmerie.....	03.25.32.90.16
☎	Pompiers.....	18
☎	SAMU.....	15
☎	Docteur.....	03.25.32.95.50
☎	Groupe scolaire.....	03.25.31.09.82
☎	Centre de loisirs, cantine....	03.25.31.08.74
☎	Médiathèque	09.64.45.07.03
☎	Mairie.....	03.25.03.01.92
Fax	Mairie.....	03.25.03.01.92
@	Internet Mairie.....	bricon.mairie@wanadoo.fr

## Heures d'ouverture du secrétariat de mairie:

- .le lundi, de 17 heures à 18 heures 30
- .le mardi, de 10 heures 30 à 12 heures
- .le jeudi, de 17 heures à 19 heures



## *Etat Civil*

**Naissances** - Emma, le 3 août, au foyer de monsieur ROUSSEL et de madame DUBOIS  
- Tilouan, le 16 août, au foyer de monsieur et de madame MASSE  
- Nolan, 5 octobre, au foyer de madame AUBERT et de monsieur MEREL  
Félicitations aux heureux parents

**Décès** - Monsieur Paul ROBERT, le 24 septembre  
Nous renouvelons nos plus sincères condoléances à la famille

### **Nouveaux arrivants**

- Mademoiselle Cindy DUPRE
- Mademoiselle Mélanie CARIDI
- Monsieur Jonathan BOUTTEVILLE
- Madame GEORGE, monsieur Jérôme DEPAQUY et la petite Chiara
- Monsieur Régis LEVASSEUR
- Monsieur et madame Laurent CANAL et leurs filles

- Madame Delphine AUBERT, monsieur Yves MEREL et leurs enfants

# Au Conseil municipal

Le Conseil municipal de la commune ne s'est pas réuni depuis la séance du 2 juillet dernier, retranscrite dans le numéro précédent de notre *Lettre de Bricon*.

## SIVOM des 3 B

Le comité syndical du *SIVOM des 3 B* s'est réuni en séance ordinaire le 04.09.2012 à 19 heures, sous la présidence de madame Catherine BAES. Etaient présents mesdames Martine CONSTANT, et Magali CLAUSSE, ainsi que messieurs Fabrice NOIROT et Etienne HENRY. Madame Sonia SIMONS était excusée.  
Secrétaire de séance: monsieur Etienne HENRY.

### Sorties de l'accueil de loisirs

Le comité syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer comme suit les tarifs des sorties du Centre de Loisirs qui ont eu lieu cet été:

Sortie à Nigloland : 10 euros

Sortie aux Grottes de Bèze : 8 euros

Sortie aux Silos : 3 euros

### Tarifs mercredis et vacances

La dernière augmentation des tarifs ayant eu lieu en septembre 2010, le Comité syndical décide d'un ajustement des tarifs des mercredis et des vacances du centre de loisirs, qui s'établissent donc ainsi pour une journée et selon le quotient familial des familles:

catégorie A: 2,10 euros

catégorie B: 3,04 euros

catégorie C: 4,10 euros

catégorie D: 4,66 euros

extérieurs: 6,60 euros

La demi-journée est facturée la moitié de ces prix pour chaque catégorie.

### Tarifs de la cantine

Considérant que les tarifs ont été augmentés en 2011 le comité syndical choisit de ne pratiquer aucune hausse cette année. Les tarifs restent par conséquent les suivants pour un repas:

catégorie A: 4,20 euros

catégorie B: 4,60 euros

catégorie C: 4,90 euros

catégorie D: 5,30 euros

extérieurs: 7,50 euros

## Tarifs périscolaire

Les nouveaux tarifs décidés par le comité syndical s'établissent comme suit pour l'année scolaire 2012-2013:

Tranches	Quotient familial	Matin	Midi	Soir, 1 heure	Soir, 2 heures
A	<200	1.00€	0.82€	1.08€	1.62€
B	201<QF<700	1.51€	1.13€	1.30€	1.95€
C	701<QF<1250	1.92€	1.30€	1.63€	2.44€
D	1250 et plus	2.49€	1.51€	1.96€	2.93€

## Tarifs CEL

Le comité syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer comme suit les tarifs du CEL, à compter de la rentrée de septembre 2012:

pour l'inscription à deux activités maximum, enfants des communes membres du Sivom:

- 1<sup>er</sup> enfant: 31 euros
- 2<sup>ème</sup> enfant: 20 euros
- 3<sup>ème</sup> enfant: 15 euros

enfants des communes extérieures:

- 1<sup>er</sup> enfant: 60 euros
- 2<sup>ème</sup> enfant: 40 euros
- 3<sup>ème</sup> enfant: 30 euros

## Subvention *P'tits Loups*

Le Comité syndical décide à l'unanimité de reconduire la subvention de 150 euros versée aux *P'tits Loups* dans le cadre du goûter de Noël des enfants. Celle-ci sera versée après présentation du rapport d'activités et du compte financier. Il précise par ailleurs que la continuité des activités de l'association devra être assurée, cela en raison du remaniement de son bureau.

## Commandes scolaires

Madame la Présidente informe le Comité que le corps enseignant a commandé pour 960 euros de fournitures diverses et environ 900 euros de livres et de fichiers. Ces sommes restent dans le cadre du budget alloué.

La participation des *P'tits Loups* reste à définir.

## Achat de matériel et demande de subvention

L'acquisition de paniers de basket et de buts de foot est envisagée depuis quelque temps déjà. Dans cette optique, Madame la Présidente est autorisée par le Comité syndical à entreprendre toute démarche utile pour obtenir des subventions auprès du Conseil Général et de la CAF. L'association des *P'tits Loups* sera également sollicitée.

## Action sociale

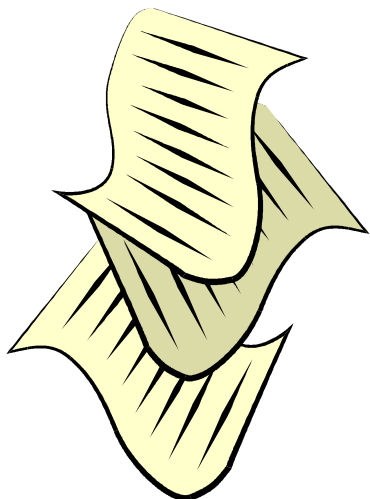
Le comité syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de reconduire l'attribution de chèques UCIA à destination du personnel du SIVOM, et reconduit les trois tranches en fonction de la durée hebdomadaire de travail des agents, définies en 2011 :

- inférieure à 12 heures : 30 euros
- de 12 heures à 24 heures : 60 euros
- au-delà de 24 heures : 100 euros.

Madame la Présidente est chargée de passer commande des chèques et de les distribuer aux agents concernés.

### **Divers**

Madame Dominique Rigollot sera mise à disposition de la commune de Blessonville pour une durée de deux ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Pour ce faire, une convention sera établie entre le Sivom et ladite commune. Cette mise à disposition sera de 65 heures par an.



## **INFO PRATIQUES**

### **Fête patronale/vidé-greniers**

Ni la traditionnelle fête d'août ni le vidé-greniers ne se sont tenus cette année. Nous vous devons une explication.

Suite à la question qui s'était déjà posée l'année dernière, madame le maire a réuni, courant juillet, la commission des fêtes et cérémonies en présence des représentants des diverses associations du village. En raison de la date et des nombreuses personnes absentes pour celle-ci, ces dernières ont préféré s'abstenir de programmer vidé-greniers et buvette à leur calendrier. Les forains, prudents et déjà inquiets, ont alors décidé à leur tour de ne pas venir poser leurs stands dans notre commune. Nous espérons bien sûr qu'il en sera autrement la saison prochaine. Après avoir aidé à lancer le vidé-greniers il y a quelques années, la municipalité ne saurait en aucun cas se substituer aux associations pour maintenir les diverses activités qui ont lieu habituellement en marge de la venue des forains. Ce n'est pas son rôle et ce n'est pas dans ses prérogatives vis-à-vis de la législation.

### **Secrétariat de mairie, nouveaux horaires**

Un rappel: depuis la rentrée, les horaires du secrétariat de la mairie sont modifiés. Les permanences ont désormais lieu:

- le lundi, de 17h à 18h30
- le mardi, de 10h30 à 12h
- le jeudi, de 17h à 19h

### **Cartes nationales d'identité**

Elles sont gratuites, sauf en cas de vol ou de perte (timbre fiscal à 25 euros). Si votre carte est périmée depuis moins de deux ans, il ne vous sera demandé, outre le formulaire à remplir, qu'un justificatif de domicile, deux photographies d'identité ainsi que l'ancienne carte. En cas de péremption depuis plus de deux ans, il conviendra de fournir en plus un extrait d'acte de naissance.

Faites bien attention aux photographies que vous fournissez. Elles doivent impérativement être aux normes réclamées par la préfecture. Utiliser un appareil agréé n'est pas nécessairement un gage de validité. Les cas de rejet ne sont en effet pas rares. La tête doit

être bien droite, pas trop près de l'objectif, en aucune manière coupée au niveau du sommet du crâne, les cheveux ne doivent pas couvrir une partie du visage, etc. Des exemples sont visibles au secrétariat de mairie.

Attention: comptez dorénavant un mois et demi de délai.

### **Nouveaux habitants**

Il est vivement conseillé aux nouveaux arrivants dans la commune de venir se présenter en mairie. Il ne s'agit pas d'une simple visite de politesse, mais de délivrer certains renseignements (ordures ménagères, tri, bennes à cartons, à verres...) qui seront nécessaires à la facturation de services comme les ordures ménagères au juste nombre de personnes habitant le foyer, et d'éviter les erreurs.

### **Inscription sur les listes électorales**

Les nouveaux habitants qui ne l'ont pas encore fait peuvent venir en mairie s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2012. Il leur sera délivré un formulaire, qu'ils devront rapporter avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

### **Obligation de déneigement**

Un petit rappel qui peut s'avérer important à l'approche de l'hiver: chaque particulier est responsable du déneigement du trottoir situé devant sa propriété. En effet, en cas d'accident, sa responsabilité peut être mise en cause.

Ce déblayement ne doit toutefois pas se faire n'importe comment. Il est par exemple important de laisser le caniveau libre et, surtout, de veiller à ne pas entasser de neige sur les regards d'égouts, devant les bouches à incendie ou bien sur les avaloirs.

### **Repas des anciens**

La date de ce rendez-vous traditionnel n'est pas encore déterminée avec précision. Les personnes concernées recevront une invitation personnelle.

### **11 Novembre**

La célébration du 11 Novembre 2012 se déroulera comme suit:

-10h45, cérémonie au Monument aux Morts en présence de la fanfare d'Orges

-A l'issue, vin d'honneur servi à la salle des fêtes avec distribution de petits pains aux enfants de la commune.

### **Spectacle**

Après le spectacle de jazz suivi d'un repas qui vous a été proposé le 6 octobre dernier, le Bistrot de pays l'*Europe* remet le couvert le 12 janvier à 20 heures avec une pièce intitulée *Music-Hall*. Un autre style, cette fois: l'histoire d'une actrice qui évoque une carrière qui n'a pas tout à fait été celle qu'elle aurait voulue...

Retenez cette date dès maintenant.

### **Fanfare d'Orges**

La Fanfare d'Orges recrute des musiciens. Pour tout renseignement, contacter Mr Checchi.

# La Nuit des églises à Bricon

« La nuit des églises » célébrée à Bricon le 7 Juillet a permis aux nombreux habitants réunis pour cet évènement de s'instruire et de se réjouir, grâce à une collaboration sans précédent entre la commune, l'équipe paroissiale et l'école.

Les chaleureux mots d'accueil du maire, Catherine Baës, et de Jean-Claude Paperin pour la paroisse précédèrent une courte procession aux flambeaux à travers le cimetière accompagnée à la flûte sopranino par une mélodie joyeuse.

Une fois les flambeaux placés dans le narthex, on prit place sur les bancs pour écouter le récit des grands moments de l'histoire de l'église, écrite par Patrick Lagrange et lue par

les « historiens » M.Prestat et Mme Georgel. C'est ainsi qu'on découvrit la création de la chapelle du château au XIème siècle, puis la construction du Chœur, de la nef et des transepts quatre siècles plus tard, l'élévation de la flèche fin XIXème, le remplacement des lauses par des tuiles. Puis, dernière étape toute proche puisque ses artisans sont encore vivants pour beaucoup, la réfection des voûtes et des vitraux par



les membres de l'Association rurale Briconnaise pour la Restauration de l'Église (ARBRE).

C'est alors le moment du concert: une quinzaine de flûtes à bec de toutes tailles enchantèrent le public sur des mélodies religieuses ou profanes.

Une petite chorale chanta ensuite la chanson écrite par Jules Roblin en 1920 : « Notre Vieille église ». Les enfants entonnèrent le refrain, appris à l'école avec M.Checchi, (qui a également fait travailler sa classe sur l'architecture de l'église comme en témoignent les maquettes présentées à l'exposition). Ce moment fut particulièrement émouvant, et nombreuses furent les personnes qui reprirent le chant avec les choristes.

S'ensuivit une « visite pédagogique » de l'édifice, chacun étant invité à admirer l'architecture et la statuaire en s'aidant des affichettes disposées près des œuvres: narthex, baptistère, chapelles, statue de saints -dont le patron de la paroisse St-Pierre aux liens-, chapiteaux etc.

Les enfants, de leur côté, participèrent à un jeu, questionnaire consistant à aller chercher des réponses aux quatre coins de l'édifice et sur le panneau d'exposition illustrant l'histoire qu'ils venaient d'écouter. Tous ont été récompensés par de jolis paquets de bonbons confectionnés par Mme Georgel.

Et tout finit par un bon buffet offert par les organisateurs. Qu'ils soient ici remerciés, tout comme les musiciens.

L'équipe paroissiale, l'école et la commune

# Le souvenir Français

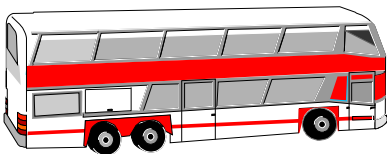
Deux dates importantes se dessinent pour le souvenir Français. Le **1<sup>er</sup> novembre**, jour de la Toussaint, est traditionnellement celui de la quête nationale. Comme chaque année, plutôt que de mobiliser des équipes dans chaque cimetière du canton pour la journée, ce qui est infaisable, l'équipe du Souvenir Français sera présente sur la place de la mairie de Châteauvillain de 10H à 12H pour recueillir votre obole.

L'autre date, c'est bien entendu le **11 novembre**, où le drapeau du Souvenir Français sera présent au Monument aux Morts dans l'une des communes du canton. En ce qui concerne Bricon, le Souvenir français déposera au monument ainsi que sur les deux tombes qu'il entretient au cimetière un petit bouquet tricolore. C'est aussi le S.F. qui assure la vente du Bleuets de France avant la cérémonie de mémoire. Soyez donc généreux comme à votre habitude.

La saison comptable du S.F. s'achève tous les ans au 1<sup>er</sup> octobre. L'assemblée générale du comité de Châteauvillain réunira bientôt les délégués communaux et les maires des communes du canton à Blessonville. Outre l'audition du bilan comptable et du rapport moral, chaque participant pourra exprimer des propositions quant à d'éventuelles réfections de tombes ou de monuments dans sa commune.

Cette année fut principalement celle de l'assemblée générale départementale que le comité a organisée en avril à Châteauvillain. Ce fut, aux dires des différents participants, une belle réussite, ce qui est important pour la renommée de notre canton. Si réussite il y a eu, c'est grâce à vous, généreux donateurs qui, chaque année, participez aux cotisations. C'est aussi grâce aux communes qui nous offrent des subventions. Soyez donc tous remerciés.

## Au Club de l'Amitié



Une belle journée que ce 15 septembre! Un joli voyage d'une journée sur les routes du Jura et du Haut Doubs nous a fait découvrir de beaux paysages, de bons fromages, du miel excellent, un bon restaurant et, surtout, cet impressionnant musée des automates musicaux de l'Auberson (Suisse). Ainsi, cette sortie inaugurerait une nouvelle saison du Club réunissant des retraités des 3B. Comme d'habitude, Nadine et Andrée ont préparé le calendrier des rencontres et, malgré quelques décalages indépendants de leur volonté, nous voilà sur les rails. L'effectif semble égal à celui de l'année dernière. Les séances se font toujours dans la bonne humeur et les joueurs du mercredi sont toujours aussi forts dans leurs disciplines respectives.

Des animations mensuelles sont à l'étude. Il y a déjà une sortie au Bowling, prévue ce jeudi 25 octobre. Puis, le 25 novembre, nous nous rendrons à La Chaume. Rendez-vous à 12 heures devant la salle des fêtes. Prix du spectacle et du repas: 60 euros. Inscriptions auprès de madame Sthorez, de Braux-le-Châtel

Je rappelle que les séances ordinaires du Club ont lieu tous les mercredis dans chacune des communes des 3B à tour de rôle. Le 10 octobre c'était à Bricon, le 17 c'est à Blessonville et le 24 à Braux. Puis le cycle recommence: le 31 à Bricon, le 7 novembre à Blessonville et le 14 à Braux. Si vous voulez participer, venez à l'une de ces séances (dans les salles des fêtes respectives).

# Au Club Info



Depuis le 20 septembre, une nouvelle session du Club informatique est ouverte. Comme tous les ans, un programme d'apprentissage est proposé. L'informatique prend de plus en plus de place dans notre société et particulièrement à la maison. Savoir se servir de l'ordinateur permet d'écrire, de gérer ses comptes, de classer ses photos, de lire sa messagerie, d'aller chercher des informations sur Internet, d'écouter de la musique ou de visionner des films. Certes, nous n'étudions pas comment aller sur Face book ou comment jouer au poker en ligne, mais nos étudiants seront suffisamment initiés pour s'aventurer intuitivement sur de nouvelles applications. Nous travaillons sur le système d'exploitation Windows 7, le dernier en date avant l'arrivée prochaine de Windows 8. Le stage est complet cette année, nous avons même dû refuser du monde à cause de la salle trop petite. Nous ne disposons que de 6 ordinateurs qui deviennent un peu obsolètes mais beaucoup de participants apportent leur propre appareil portable, ce qui est tout à fait souhaitable. Au bout de l'année, en juin, un examen final viendra sanctionner les connaissances de chacun et un diplôme remis par la présidente du Club viendra récompenser les lauréats méritants.



## A la médiathèque

Avec la rentrée scolaire, l'activité « bibliothèque » a repris le 8 octobre pour les classes du regroupement scolaire des 3B. La séance pour la classe de maternelle de Mme Saintot se déroule le jeudi matin. Les enfants restent dans les locaux de l'école, où une histoire leur est racontée.

Les classes de Mme Meilley et de Mme Jacob nous rendent visite le jeudi après-midi. Celles de Mme Schumacher et de M. Checchi, le lundi après-midi. Il y a évidemment un échange de livres pour toutes les classes.

Nouveauté cette année, des sacs en tissu ont été confectionnés. Chaque enfant aura le sien, avec son nom inscrit dessus. Il leur est donc demandé de bien vouloir rapporter les livres à chaque séance dans ce sac, le matin de l'activité.

« Diseurs d'histoires »

Un après-midi « diseurs d'histoires » aura lieu dimanche 4 novembre à 15 heures, à la salle des fêtes de Bricon. L'entrée sera de 3 euros et gratuite pour les moins de 10 ans. La séance sera animée par une conteuse belge, Sophie Clerfayt, qui nous racontera « Du côté de chez moi ». Un pot de l'amitié clôturera cette animation. Si vous voulez passer un agréable moment, n'hésitez pas, venez nous rejoindre.

Le médiabus est passé à Bricon le 7 septembre dernier pour renouveler la collection de CD et de DVD dans votre médiathèque. Vous y trouverez:



-CD: chansons françaises, rock, jazz, relaxation, soul, classique, livres audio, sans oublier les enfants....

-DVD: films adultes et enfants, documentaires adultes et enfants, comique, concert, théâtre, dessins animés...

Venez nous rendre une petite visite...

Nous vous rappelons que la médiathèque se trouve dans le bâtiment de la mairie, face au secrétariat. Elle est ouverte à tous dès l'âge de 3 ans. L'inscription, les prêts d'ouvrages, de CD et de DVS sont gratuits. Si vous désirez un livre, un CD ou un DVD en particulier, n'hésitez pas à nous en faire la demande. Nous essaierons de vous satisfaire avec le partenariat de la médiathèque départementale.

Il y a aussi le portage à domicile pour toutes les personnes qui n'ont pas les moyens d'accéder à notre médiathèque. Si ce service vous intéresse, contactez-nous par téléphone au 09.64.45.07.03.

Rappel des heures d'ouverture: -lundi, de 9h à 12h  
-mercredi, de 14h30 à 18h  
-jeudi, de 16h à 19h  
-samedi, de 13h30 à 16h30

## Du côté de l'école



Rentrée 2012 / 2013

Cette année, 106 élèves sont inscrits dans notre à l'école du RPIC des 3 B. L'équipe enseignante n'a pas changé.

Mme France-Yseult Saintot a 24 élèves ( 13 PS et 11 MS)

Mme Stéphanie Jacob a 19 élèves ( 14 GS et 5 CP)

Mme Sylvie Meilley a 18 élèves ( 6 CP et 12 CE1)

Mme Laurence Schoumacher a 22 élèves ( 14 CE2 et 8 CM1)

Mr Patrick Checchi a 23 élèves ( 8 CM1 et 15 CM2)

Elizabeth Déchanet nous accompagne en tant que ATSEM, Mmes Sabine Cohaux et Audrey Glachet en tant que AVSI, et Dominique Rigollot est en charge du nettoyage des locaux.

L'élection des représentants de parents d'élèves a eu lieu le vendredi 12 octobre.

Cinq parents titulaires ont été élus: Mme Gersende Parisot; Mme Sophie Saint André; Mme Séverine Rigollot; Mme Aline Bienaimé; Mme Céline Plont.

Ainsi que cinq suppléants: Mme Séverine Prévot; Mme Catherine Godart; Mme Isabelle Leblanc; M. Jean-Jacques Breniaux; Mme Adeline Bichotte.

Cette année, l'aide personnalisée à la réussite se déroule les mardis et vendredis de 17 h 00 à 18 h 00.

Dans le cadre du CEL, nous avons poursuivi l'activité « aide aux devoirs » les lundis et les jeudis de 17 h 00 à 18 h 00 grâce au volontariat de mesdames Martine Fraiseau et Anna Rigollot ainsi que de messieurs Patrick Lagrange, Loïc Leblanc et Patrick Checchi.

# Centre de loisirs/CEL

## Les différents services

### ➔ **CENTRE DE LOISIRS : Mercredis récréatifs 13H30 à 18h30**

Des animateurs accueillent les enfants de 3 à 16 ans tous les mercredis après-midi avec des thèmes différents. Il n'y a aucune obligation de fréquentation, les enfants peuvent venir en fonction de leurs envies, de la satisfaction ou en fonction de l'emploi du temps des parents (travail, rendez-vous etc.).

Chaque mercredi pourra être agrémenté d'activités à thème ainsi que de grands jeux, des promenades, des chants, des comptines, des jeux de plein air, éventuellement la médiathèque, de plusieurs activités ponctuelles en temps d'accueil comme des perles, des coloriages, le coin jouets, des jeux de sociétés, etc.

### ➔ **CENTRE DE LOISIRS : Petites et grandes vacances**

Ouvert pour les vacances de la Toussaint, de Noël, de l'hiver/printemps et de juillet  
Inscription à la semaine. 4 demi-journées de fréquentation minimum soit une demi-journée par jour.

**Nous autorisons un jour de non fréquentation au choix par semaine pour les personnes qui le souhaitent.**

**13H30 à 18h30 LES MERCREDIS**

**8H00 à 12H30 et 13H30 à 18H30 VACANCES**

### ➔ **Accueil périscolaire :**

**L'aménagement de l'espace a été réalisé par les enfants. Le but est de leur laisser la liberté d'évolution pour créer, imaginer ou se reposer en respectant le règlement mis en place. Ils disposent d'un ensemble de mobilier approprié ainsi que des jeux de société et bien d'autres activités encadré par un animateur!**

**TARIFS: (inscription en fonction des besoins des parents)**

Horaires: lundi, mardi, jeudi et vendredi

Matin: 7h30 à 8h50

Midi: 12h00 à 13h50 restauration et garderie

Soir: 17h00 à 19h00

### ➔ **Restauration scolaire : horaires 12h00 à 13h50**

**Les inscriptions au service se font auprès de la Directrice du centre de loisirs, Sabrina MOUROT. La fiche de renseignements devra impérativement avoir été renseignée recto-verso. Il conviendra ensuite de définir les dates de présence de l'enfant. Inscription impérativement le jeudi pour la semaine suivante. Annulation si enfant malade le matin même avant 8h25.**

➔ **Les activités dans le cadre du C.E.L (contrat éducatif local):** c'est un dispositif qui prend en compte une approche globale de l'enfant et du jeune dans ses différents temps de vie. Les activités mises en œuvre dans ce cadre (avant, après la classe, mercredis) permettent aux enfants et aux jeunes d'acquérir des compétences, de développer leur personnalité et leur créativité et de se socialiser à travers la découverte de différentes pratiques culturelles, artistiques et sportives leur demandant un engagement personnel à moindre coût pour les familles et non-éloigné!

### Ouvert aux enfants du CP au CM2 et aux collégiens

- ⇒ Le but étant de diversifier les activités en cours d'année
- ⇒ Deux choix par trimestre!
- ⇒ Possibilité au trimestre, pour éviter que les enfants se lassent

Le **tarif annuel** pour participer à 2 activités maximum par trimestre est de:

Enfants ou jeunes résidant dans une commune des trois B Braux-Le-Châtel, Blessonville et Bricon	Extérieurs aux communes des trois B
31 euros pour le premier enfant	60 euros pour le premier enfant
20 euros pour le deuxième enfant	40 euros pour le deuxième enfant
15 euros pour le troisième enfant	30 euros pour le troisième enfant

Les objectifs :

- lutter contre la désertification rurale
- trouver des intervenants diplômés
- offrir aux jeunes du milieu rural les mêmes chances qu'en milieu urbain à **moindre coût**
- encourager les pratiques artistiques, sportives et de communication
- Initiation, découverte des activités artistiques et sportives, et soutien scolaire

ACTIVITES CEL DES 3B	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>eme</sup> trimestre	3 <sup>eme</sup> trimestre
DATE :	24 sept au vendredi 21 décembre 2012	7 janvier au 12 avril 2013	29 avril au 5 juillet 2013
➔ Calligraphie Ecole du regroupement à Bricon	Tous les mardis de 17h30 à 18h30 A partir du CP		
➔ Atelier bois Braux-Le-chatel		Tous les vendredis de 17h30 à 18h30 Age : CE2/CM1/CM2	
➔ Hockey en salle Ecole du regroupement à Bricon	Tous les mercredis de 17h00 à 18h00 Age : CE2/CM1/CM2		
➔ Hapkido/autodéfense Ecole du regroupement à Bricon		Tous les lundis de 17h30 à 18h30 A partir du CP	
➔ Dessin, peinture Ecole du regroupement à Bricon			Tous les mardis de 17h30 à 18h30 A partir du CP

➔ <b>Initiation au modelage</b> Ecole du regroupement à Bricon	Tous les vendredis de 17h30 à 18h30 A partir du CP		
➔ <b>Tir à l'arc (5 enfants)</b> Salle des fêtes à Braux-Le- chatel			Tous les mercredis de 17h00 à 18h00 Age : CE2/CM1/CM2
➔ <b>Taekwondo</b> Salle polyvalente à Blessonville	Tous les lundis de 17h30 à 18h30 A partir du CP		
➔ <b>Arts plastiques</b> Ecole du regroupement à Bricon		Tous les mardis de 17h30 à 18h30 A partir du CP	
➔ <b>Jeux de balles divers</b> Salle polyvalente à Blessonville			Tous les vendredis de 17h30 à 18h30 Age : CE2/CM1/CM2
➔ <b>Foot en salle</b> Salle polyvalente à Blessonville		Tous les mercredis de 17h00 à 18h00 A partir du CP	
➔ <b>Sports de contact</b> Salle des fêtes à Braux-Le- Chatel			Tous les lundis de 17h30 à 18h30 A partir du CP

**Activité à l'année :**

➔ **Aide à la lecture et aux devoirs :**

Inscription à l'année, reprise le lundi 1er octobre 2012

Ecole du regroupement à BRICON (places limitées).

Tous les lundis et jeudis de 17h00 à 18h00, à partir de 6 ans

**Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, veuillez téléphoner à Mme MOUROT SABRINA, responsable des différents services au 03.25.31.08.74**



## Les P'Tits Loups

Bonjour à tous,

J'ai une très grande nouvelle à vous annoncer. L'association des P'tits loups a trouvé sa nouvelle présidente!! Youpi!

C'est Aurore Laurent, la gérante du Bar-Tabac, Restaurant "L'Europe". Un grand merci à notre sauveuse.

L'assemblée générale du vendredi 29 Septembre, a permis aux anciens membres et à quelques parents volontaires d'élire le bureau pour 2012/2013.

Je tiens également à saluer notre nouvelle venue, il s'agit de Séverine Rigollot, en tant que secrétaire adjointe.

Voici donc le nom des représentants des P'tits loups":

- \*Mme Aurore LAURENT =**Présidente**
- \*Mme Alexandra CHEVALLIER=Vice présidente
- \*Mme Julie BRENIAUX=**Secrétaire**
- \*Mme Séverine RIGOLLOT=Secrétaire Adjointe
- \*Mme Sophie St ANDRE=**Trésorière**
- \*Mme Gersende PARISOT=Trésorière adjointe

Merci mesdames pour votre investissement futur, au nom de nos enfants scolarisés.

Voici le programme prévisionnel de l'année:

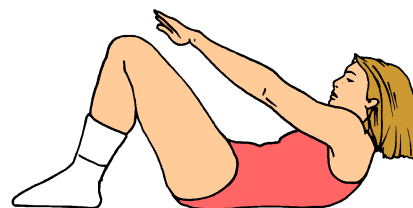
- °Une vente de chocolats de Noël sera bientôt mise en place
- °Le goûter de Noël pour les enfants existera toujours, ainsi que la galette des rois traditionnelle
- °La kermesse annuelle se déroulera à Blessonville, cette année, et clôturera ce joli parcours

Voilà, cela n'est pas définitif et peut être modifié à tout moment.

Je suis donc soulagée de ma passation de pouvoir; contente que l'association perdure et ravie de laisser place à ce nouveau bureau, et vous souhaite bonne continuation pour l'avenir des "P'tits Loups". Bon courage à vous toutes!

Virginie RICHARD (Ancienne Présidente)

## La Gym briconnaise



La *Gym briconnaise* a repris: la gym douce le lundi de 10h30 à 11h30, et la gym tonic le mercredi de 19h à 20h. Si, côté effectif, il est encore un peu tôt pour avoir un chiffre exact, il ne fait malgré tout aucun doute que le succès sera au rendez-vous cette année encore avec, déjà, une bonne trentaine d'inscrits. Et comme l'an passé, les gymnastes ne viennent pas que de Bricon: il en est de Buxières, de Semoutiers, d'Orges, de Valdelancourt, de Châteauvillain, d'Autreville et même de Chaumont. Un petit miracle cette saison: l'inscription d'un homme...Un véritable événement puisque la chose ne s'était pas vue depuis de longues années. Côté âges, l'échantillon est très large puisque l'on va de 26 ans à 65 ans pour la gym tonic, et que l'on monte jusqu'à 75 ans pour la gym douce. Le professeur, madame Laure Delval, précise que les personnes intéressées peuvent toujours venir à sa rencontre et à celle de ses deux groupes les jours des séances. Deux leur seront proposées gratuitement à titre d'essai. L'efficacité des cours et la bonne humeur ambiante ne les laisseront pas indifférentes. La gym tonic (échauffements divers, renforcement musculaire, fitness, stretching...) se déroule à la salle polyvalente; la gym douce (gym mémoire, renforcement musculaire, souplesse, équilibre...), dans les locaux de la mairie.



# Centre de Première Intervention Intégré de BRICON

## Formation:

Le sergent chef Jean Michel Blanc et le sergent Frédéric Richard ont participé courant septembre à une formation pour apprendre à faire fonctionner les pompes des fourgons pompes tonnes.

Durant les manœuvres de septembre et d'octobre, nous avons revu l'utilisation du Défibrillateur semi-automatique, le massage cardiaque et la ventilation de la victime, les positions latérales de sécurité avec pose de collier cervical pour le secourisme.

En incendie, nous avons vu la conduite à tenir sur les feux de panneaux photovoltaïque, revu la mise en œuvre de la motopompe et réalisé différentes manœuvres.

## Interventions:

Elles sont au nombre de 26 depuis le début de l'année:

- 3 accidents sur la voie publique
- 8 secours à victime
- 1 feu d'habitation
- 5 inondations
- 1 intervention pour odeur de gaz suspecte
- 8 destructions de nids d'insectes

## Réunion Chef de centre arrondissement de Chaumont:

Le 21 septembre, nous avons reçu dans les locaux de notre caserne l'ensemble des chefs des centres de secours de l'arrondissement de Chaumont, en tout une trentaine de personnes, notamment les responsables des centres de Chaumont, de Nogent, de Froncles...

A l'issue de la réunion, nous nous sommes retrouvés autour d'un repas préparé par un restaurateur local.

Tous les participants étaient satisfaits de notre accueil et agréablement surpris par la qualité de nos locaux.

## **RECRUTEMENT :**

Nous recherchons toujours quelques personnes supplémentaires pour étoffer les effectifs.

Il suffit d'avoir plus de 16 ans.

Vous pouvez prendre contact avec nous le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois à la manœuvre entre 8h et midi.

Vous pouvez également nous joindre par e-mail à l'adresse [cpibricon@gmail.com](mailto:cpibricon@gmail.com)